**COMMUNE DE BOUENI**  
**Marché public de travaux  
Avis d'appel public à la concurrence**

**Section I) : Entité adjudicatrice** :  
**Commune de Boueni.  
2, rue de la Fraternité  
97 620 BOUENI – MAYOTTE  
Tel : 02 69 62 16 31 – Télécopie : 02 69 62 30 23  
Représentée par Monsieur Mouslim ABDOURAHAMAN, Maire de Boueni  
Section II) : Objet du marché** :

TRAVAUX DE RENOVATION DE L’ANCIENNE ECOLE PPF-BAMBO-EST  
Commune de Bouéni  
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui  
L'avis concerne un marché.  
Forme du marché : Marché alloti en 04 lots.  
Type de marché de travaux : Exécution  
**Lieu principal d'exécution :**Village de Bouéni  
Les prestations sont traitées à prix global et forfaitaire.  
Avis d'appel public à la concurrence  
**Section III) : Dévolution en marchés séparés**Le marché comporte quatre (04) lots à savoir :  
- Lot n°1 : Démolition - Terrassement - VRD - Gros Œuvre - Charpente - Couverture  
- Lot n°2 : Menuiserie - Revêtement de sol - Plafonds Cloisonnement - Peinture  
- Lot n°3 : Electricité CFO / CFA - Plomberie sanitaires  
- Lot n°4 : Installation d’une aire de jeux et de modules sportif  
Les candidats peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs des lots.  
**Section IV) : Retenue de Garantie**Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5  
%  
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou  
éventuellement une caution personnelle et solidaire.  
Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.  
Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.  
**Section V): Conditions de participation :**Le candidat devra produire une lettre de candidature et une déclaration du candidat  
établies sur papier libre ou sur des formulaires DC1 et DC2 dûment complétés, et, s'il est  
en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les  
éléments suivants :  
**Situation juridique :**• les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article  
L328-7 et L328-10 du code du travail de Mayotte  
• si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils  
doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original  
par un traducteur assermenté  
• l'engagement écrit de chacun des opérateurs du candidat justifiant que le candidat  
dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché  
**Capacité économique et financière :**• la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant  
les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois  
derniers exercices disponibles  
• la déclaration appropriée de banques ou la preuve d'une assurance pour risques  
professionnels  
**Capacité technique :**• le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes  
indépendants ou moyens de preuve équivalents, tels que des certificats de  
qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques  
Avis d'appel public à la concurrence  
• une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le  
candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature  
• un document indiquant les titres d'études et professionnels des cadres de  
l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de  
conduite des travaux de même nature que celle du marché  
• une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du  
personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années  
• une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée  
d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants  
**Section VI) : Procédure**Appel d’offres ouvert selon une procédure adaptée, passé en application de l’article  
R.2123 du code de la commande publique.  
**Section VII) : Critères d'attribution**Afin de donner tout son sens à la notion d'offre le mieux-disant, conformément à l'article 2152 du  
Code de la Commande Publique, les critères retenus pour le jugement des offres sont notés de  
la manière suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère** | **Note** |
| **Prix des prestations** | 40% |
| **Valeur technique** Sous-critères : -Planning proposé : 10 points -Moyens humains : 10 points -Fiches techniques du matériel proposé : 5 points -Organisation dédiée au chantier : 25 points | 50% |
| **Délai d’exécution** -Planning d’exécution | 10% |
| **TOTAL** | **100 %** |

**Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant  
présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre,  
notamment sur le prix.  
Section VIII) : Renseignements d'ordre administratif :**La présente consultation est une consultation initiale.  
*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 30/11/2022  
*Date limite de réception des offres :* 23/12/2022 à 12 : 00  
Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à  
compter de la date limite de réception des offres.  
Le dossier de consultation est à retirer (au format informatique) à l’adresse suivante :  
Avis d'appel public à la concurrence  
Les candidats doivent retirer le dossier de consultation par voie électronique uniquement  
sur le profil d'acheteur du Pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :  
https://www.marches-securises.fr  
Le dossier de consultation est remis gratuitement.  
**Section IX) : Modalités essentielles de financement et de paiement :**Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.  
Règlement par Acomptes mensuels.  
**Section X) : Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs  
économiques attributaire du marché :**Après l'attribution du marché, la personne signataire du marché pourra exiger que le  
titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement solidaire.  
La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs  
offres, en agissant à la fois :  
• en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;  
• en qualité de membre de plusieurs groupements.  
**Section XI) : Instance chargée des procédures de recours :**Le Tribunal Administratif de Mamoudzou  
Rue les Hauts des Jardins du Collège  
97600 MAMOUDZOU  
MAYOTTE  
Tél : 0269 61 18 56  
Fax : 0269 61 18 62  
**Section XII) : Conditions de retrait du dossier de candidature**Les candidats doivent retirer le dossier de consultation par voie électronique uniquement  
sur le profil d'acheteur du  
Pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :  
https://www.marches-securises.fr  
**Section XIII) : Conditions de dépôt et délai**Les candidats transmettront leur offre par voie électronique uniquement sur le profil  
d'acheteur du Pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :  
https://www.marches-securises.fr  
Lors de la première utilisation de la plate-forme de dématérialisation (http://www.marchespublics.gouv.fr), le candidat installera les prérequis techniques et prendra connaissance  
d’un manuel d'utilisation.  
En outre, cette transmission le sera selon les modalités suivantes :  
Avis d'appel public à la concurrence  
- L'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de  
garde du présent règlement ;  
- La durée de la transmission de l'offre est fonction du débit de l’accès Internet du candidat  
et de la taille des documents à transmettre, il est invité à s’assurer que tous les documents  
sont utiles à la compréhension de son offre ;  
- Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et  
l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus, ils ne seront pas renvoyés à leurs  
auteurs ;  
- Les documents à fournir, conformément à l'article 6-2 ci-dessus, devront l'être sous  
forme de fichiers informatiques ;  
- Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi,  
sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être  
compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être  
suffisamment explicites ;  
- Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement  
selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des  
documents qu’il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une  
signature est requise doit être signé séparément.  
Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti -virus  
régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un  
archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera  
informé.  
Date d'envoi du présent avis : 30/11/2022  
Date limite de réception des candidatures-offres : 23/12/2022 à 12h